



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossionay

Élections communales vaudoises : une démocratie ouverte à toutes et tous

COSSONAY Dans le canton de Vaud, la politique locale se veut inclusive. Entre système proportionnel ou majoritaire, liberté de vote et droits accordés aux résidents étrangers, les élections communales sont un pilier de la démocratie participative. Mais comment est-ce que cela fonctionne concrètement?

Un rendez-vous démocratique essentiel

Tous les cinq ans, les communes vaudoises renouvellent leurs autorités. Ainsi, les habitants et habitantes de Cossionay seront appelé(e)s aux urnes le 8 mars prochain pour renouveler le Conseil communal (un seul tour) et la Municipalité (deuxième tour prévu le 29 mars). Ces élections sont l'occasion pour les habitants de s'impliquer dans la vie locale. Mais qui peut voter? Qui peut se présenter? Et comment sont répartis les sièges?

Qui peut voter ?

Le corps électoral comprend les citoyen(ne)s suisses majeur(e)s (dès 18 ans) domiciliés dans la commune. Les étrangers résidant en Suisse depuis dix ans et dans le canton depuis trois ans peuvent également voter. Cette ouverture aux résident(e)s de l'étranger est une spécificité forte du canton de Vaud, qui illustre sa volonté d'inclusion démocratique.

Qui peut se présenter ?

Les portes de la politique locale sont ouvertes à un large public. Pour être candidat ou candidate, il faut remplir les mêmes conditions que pour voter, tant pour les citoyen(ne)s suisses que pour les étrangers. Les candidatures peuvent être individuelles ou présentées par des partis ou groupements. Chaque liste doit être parrainée. Elles devront être déposées au Greffe municipal du lundi

TU VEUX QUE ÇA CHANGE?

COMMENCE LÀ OÙ TU VIS.

Pour en savoir davantage :

cayestjemengage.ch

www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/et-si-la-commune-cetait-vous

www.vaud-bienvenue.ch/titres-de-sejour/titres-de-sejour/droits-politiques

www.ucv.ch/thematiques/institutions-publiques/systeme-electoral

Le système proportionnel expliqué simplement

Dans les communes de plus de 3000 habitants, l'élection du Conseil communal se fait en un seul tour au système proportionnel. Cette manière de procéder favorise la représentation des différentes sensibilités politiques. Le fonctionnement est le suivant: chaque parti ou groupement dépose une liste de candidat(e)s. L'électeur dispose d'autant de voix qu'il y a de conseillères et de conseillers, soit 55 à Cossionay. Il peut voter pour une liste entière, biffer des noms, en ajouter d'autres provenant d'autres listes (panachage) ou inscrire deux fois le même nom (cumul).

En votant pour un(e) candidat(e), il donne aussi un suffrage à la liste à laquelle il (ou elle) appartient. Pour le calcul des sièges, deux éléments sont déterminants. Tout d'abord, le nombre de sièges attribués à chaque liste selon le pourcentage de suffrages que cette dernière a obtenu. Puis, quels sont les candidat(e)s, pour chacune des listes, qui ont obtenu le plus de voix et qui occuperont les sièges. Ce système est censé garantir que chaque voix compte et que les minorités soient représentées.

Une démocratie vivante et ouverte

Le système électoral communal vaudois combine rigueur mathématique et liberté citoyenne. Il reflète la diversité des opinions et donne aux électrices et aux électeurs, à savoir la majorité des résident(e)s majeur(e)s de la Commune, un pouvoir réel sur la composition des autorités locales. C'est pourquoi la Municipalité encourage vivement toutes les citoyennes et tous les citoyens à exercer pleinement leur droit de vote et à se porter candidat(e), afin de prendre part activement à la dynamique démocratique locale. ■



5 au lundi 12 janvier 2026 à 12h précises pour l'échéance du 8 mars 2026. Pour la Municipalité, le système majoritaire s'applique: celles et ceux qui ont obtenu le plus de voix l'emportent. Pour le Conseil communal, c'est le système proportionnel.

S'engager au sein d'un Conseil communal ou d'un exécutif, et plus particulièrement dans le premier, offre la possibilité de participer activement à la vie de la collectivité. Les membres sont amené(e)s à voter sur des éléments essentiels tels que le budget communal, les comptes de la Commune ou encore le taux d'imposition. Cette implication permet aussi d'avoir son mot à dire sur des sujets comme les horaires d'ouverture des magasins ou le prix de l'eau.

Le Conseil communal exerce un contrôle sur la gestion de la commune, il se prononce sur les projets d'investissement proposés par l'Exécutif, comme la création d'un nouvel arrêt de bus ou d'un chemin piétonnier. Au-delà de ces attributions, la participation à une autorité communale ouvre la voie à l'expression individuelle et collective: chacun(e) peut poser des questions, formuler des propositions et ainsi contribuer à l'évolution de la commune.

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossy



EN BREF

Le prochain Conseil communal de Cossy a lieu le 8 décembre

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 8 décembre 2025 à 19h00 au Théâtre du Pré-aux-Moines. La Municipalité rappelle que ces séances sont publiques. Le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs sont publiés sur le site www.cossy.ch ou peuvent être sollicités au Greffe municipal, selon les horaires d'ouverture de l'administration communale.



Actions Communautaires pour les Ainé(e)s: Baignade en eau froide

Dans le cadre du projet Actions Communautaires, des habitants et habitantes seniors proposent

des sorties de baignade en eau froide dans le lac. Ces moments rafraîchissants permettent de profiter des bienfaits de cette pratique, tout en partageant une expérience vivifiante en groupe, dans une ambiance conviviale. Vous trouverez plus d'informations sur le site www.info@cossoniers.ch ou en contactant le 079 547 54 35 ou le 079 263 18 10.

Office de la population Avis de fermeture du guichet

En raison d'une migration des programmes de gestion de l'Office de la population, celui-ci sera exceptionnellement fermé du 21 au 28 novembre 2025. ■

LA MUNICIPALITÉ

FOOTBALL

LA SAISON EN 1RE ET 3E LIGUES DES ÉQUIPES DANS NOTRE ZONE DE DISTRIBUTION TOUT-MÉNAGE - PAR LAURENT GRABET

PREMIÈRE LIGUE - GROUPE 1: FC LA SARRAZ ÉCLÉPENS 1

Retournement de situation

FC Meyrin - FC La Sarraz-Eclépens 1 : 4 - 3

Samedi passé, à la surprise générale, la Une du FC La Sarraz-Eclépens s'est inclinée à l'extérieur face au FC Meyrin, cumulant une septième défaite en championnat cette saison. Les Rouge et Jaune avaient pourtant ouvert le score dès la 3e minute de jeu, par Vllaznim Hassani. Ils l'avaient ensuite aggravé par Etienne Roland Ndongo à la 17e et par Mamadou-Lamine Camara à la 38e, si bien qu'à la mi-temps, les visiteurs menaient 3 à 0. Malheureusement, ils se sont effondrés en seconde période! Les locaux ont en effet réalisé une remontée fantastique marquant à la 50e, 59e, 71e et 76e. L'expul-

sion à 52e de Mamadou-Lamine Camara n'a évidemment pas aidé. Cette défaite frustrante vaut au FC La Sarraz-Eclépens II de dégringoler sous la barre de relégation, à égalité de points avec lanterne rouge, le FC La Chaux-de-Fonds.

«C'est la première fois qu'une telle remontada m'arrive, tant comme joueur que comme entraîneur. C'est dur et frustrant. Cette défaite souligne nos défauts: manque de confiance en soi et mental défaillant. Pourtant, les gars ont livré une première mi-temps impeccable. Quel dommage», déplore Mikaël Duperret, coach par intérim de l'équipe première lors des trois derniers matches, l'entraîneur Pablo Soutullo ayant été limogé suite aux mauvais résultats enregistrés jusque-là.

Mercredi soir de cette semaine, l'équipe recevait le FC Sion M21 en match en retard. Pour connaître le résultat, que nos délais d'impression ne nous permettaient pas de relayer ici, dirigez-vous sur acvf.football.ch. Le dernier match de la saison se déroulera après-demain, dimanche à 14h30, à domicile, face au FC Servette M21, deuxième au classement. «Ce sera dur face à cette équipe de jeunes espoirs en pleine confiance et qui jouent les premiers rôles. À nous de créer l'exploit! Si nous maintenons le même niveau de jeu que lors de la première mi-temps face à Meyrin, tout reste possible», conclut avec optimisme Mikaël Duperret. ■

LAURENT GRABET

TROISIÈME LIGUE - GROUPE 3: FC PIED DU JURA 1

TROISIÈME LIGUE - GROUPE 4: FC LA SARRAZ-ECLÉPENS 2 ET FC VENOGE 1

Une victoire à l'arraché!

FC Pied du Jura 1 - FC Azzurri Yverdon 1 : 3 - 2

Jeudi 13 novembre, la première équipe du FC Pied du Jura a battu à domicile le FC Azzurri Yverdon 1. Il s'agissait d'un match en retard, et de l'ultime rencontre de ce premier tour. Les visiteurs ont ouvert le score dès la 7e minute de jeu et l'égalisation n'est arrivée qu'à la 44e par Thomas Bouvier. À la 71e, Yverdon a repris l'avantage. Tout semblait joué, sauf que Pied du Jura a marqué coup sur coup dans les arrêts

de jeu par Yoann Müller à la 92e, puis par Joanel Aboko Dayagbo à la 95e, empochant ainsi les trois points de la victoire. Notons que les Bleu et Jaune jouaient en supériorité numérique depuis la 81e, suite à l'expulsion d'un joueur adverse. Ce bon résultat leur permet de remonter à la quatrième place du groupe.

«Ce fut un match très engagé sur un terrain gras, ce qui a compliqué les choses, explique l'entraîneur Julien Mottier. On a dominé de bout en bout, même si on a encaissé un but en contre. Heureusement, nous avons réussi à

égaliser au meilleur moment. En seconde mi-temps, une mauvaise relance nous a coûté un nouveau but, mais nous avons su pousser jusqu'au bout et avec succès. Ça fait du bien au moral et au niveau comptable, avec un sacré bond au classement. On sait désormais qu'on peut battre tout le monde dans ce groupe. Finir dans le top 5 en fin de saison est désormais un objectif.»

La reprise aura lieu le dimanche 22 mars à 14h, contre l'AS Haute-Broye 1, actuel septième avec trois points de moins. ■